



RÉFORME DU SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE, MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 66 DU CONTRAT DE GESTION DE L'ONE

Le nouveau Contrat de gestion de l'ONE prévoit, en son article 66, la réforme du secteur de la petite enfance. De nombreux acteurs seront amenés à intervenir à différents moments pour donner leurs avis et faire des propositions.

Des représentants des milieux d'accueil sont appelés à se porter candidats pour faire partie de la démarche de travail.

Le Département de l'Accueil a été chargé de définir la méthodologie de travail et les grandes étapes pour mener à bien ce projet qui se déroulera sur plusieurs années. Le Conseil d'Administration de l'ONE a donné son accord sur la méthode de travail et sur le choix d'une organisation¹ qui accompagnera le Département Accueil pour l'ensemble de la démarche.

4 PHASES CLÉS

Le travail se déroulera en 4 phases sur une période de +/-3 ans.

- **De juin 2014 à avril 2015 : état des lieux²** du secteur de l'accueil 0-3 ans.
Points forts et points faibles dans le mode de fonctionnement des milieux d'accueil (MA) ; modalités à modifier et orientation souhaitée ; identification des attentes des familles d'aujourd'hui ; ...
- **De mai 2015 à juillet 2016 : analyse des changements souhaitables**, compte tenu des orientations gouvernementales, de la diversité des MA et de la responsabilité de l'ONE comme Organisme d'Intérêt Public (OIP), référent en matière de petite enfance.
- **De septembre 2016 à décembre 2016 : présentation du texte fondateur**, « Cahier des charges » utile à la rédaction des textes juridiques.

- **A partir de janvier 2017 : processus d'approbation des nouveaux textes** par le Gouvernement.

Présentation et implémentation dans les MA.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE RÉFORME

Il est prévu de constituer :

- Un **groupe porteur** composé des principales Directions de l'ONE, de l'Administrateur Général, des Fédérations représentatives des MA, des Unions des Villes et des Communes de Wallonie et de Bruxelles, des représentants des organismes familiaux et féminins, de l'Observatoire de l'Enfance et de l'Aide à la Jeunesse et du représentant de notre Ministre de tutelle.
Mission : rédaction du texte fondateur
Délai : septembre 2016.
- Un **groupe noyau**, issu du groupe porteur, composé des principales Directions ONE et des Fédérations représentatives des MA.
Mission : opérationnalisation et garantie du respect de la démarche de travail.
Délai : jusqu'à l'approbation des textes.

Ces deux groupes seront amenés à se réunir régulièrement **jusqu'en septembre 2016**.

ETAT DES LIEUX

Pour réaliser la première phase, 3 dispositifs sont prévus :

1. Un premier **séminaire interne à l'ONE**.
Ce dernier a déjà eu lieu et a permis de baliser les phases clés de la réforme.
2. Un second **séminaire** sera organisé les **22 et 23 octobre 2014**.
L'ONE interrogera **des experts et chercheurs** sur des questions importantes relatives au fonctionnement des MA, telles que :
 - les enjeux pour les enfants, leurs parents et pour la société ;
 - l'organisation et le financement des MA ;
 - les attentes et besoins des familles à l'égard des MA ;
 - ...
3. La composition de **7 groupes** de travail, composés d'un maximum de **12 acteurs de terrain**. Ces groupes sont destinés à faire entendre la voix des professionnels du secteur³ et des familles. Il s'agira de :
 - 5 groupes de représentants de tous les types de MA ;
 - 1 groupe de représentants des familles et
 - 1 groupe d'acteurs de l'ONE.

MÉTHODOLOGIE DES GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail évolueront selon la méthode **MAG⁴**, Méthode d'Analyse en Groupe.

Il s'agit d'une méthode qui permet de rassembler des personnes qui ont une expérience de la vie dans les MA. *Les participants sont tous concernés par un problème ou une problématique connue tout en occupant des positions diversifiées. Les membres du groupe, acteurs et chercheurs, confrontent leurs interprétations. Celles-ci sont structurées dans un schéma d'ensemble où apparaissent les convergences et les divergences. On ne cherche pas à mettre tous les participants d'accord sur une interprétation unanime de la situation mais on tente de les mettre d'accord sur une formulation de leurs désaccords. A partir de là, les participants et les chercheurs peuvent formuler des hypothèses et problématiques nouvelles et explorer les perspectives pratiques⁵.*

Les groupes de travail se réuniront **2 à 3 journées entre** les mois de **novembre 2014** et **janvier 2015**.

COMPOSITION DES GROUPES

Pour que les groupes puissent refléter la diversité des situations vécues par les MA, une attention sera portée sur leur composition, de manière à identifier et rassembler des représentants des MA de tous types, de toutes tailles, de Pouvoirs Organisateurs (PO) publics, associatifs et privés, des MA implantés en milieu urbain et rural.

De plus, les membres des groupes seront sélectionnés avec soin afin que des expériences et des opinions différentes, voire divergentes soient présentes au sein de chaque groupe.

Par ailleurs, une partie des membres de ces groupes sera désignée par les Fédérations et les organisations syndicales et d'autres seront choisis parce qu'ils souhaitent **être entendus par l'ONE** sur certains points généraux ou spécifiques.

Vous êtes peut être une de ces personnes, c'est la raison pour laquelle nous faisons **appel à votre candidature** pour la **composition des groupes**.

COMMENT PARTICIPER ?

Intéressé-e à participer à la démarche de travail portant sur les réglementations actuelles du secteur de l'accueil de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles ? Nous vous invitons à remplir **le formulaire en ligne déposé à votre intention sur le site de l'ONE** ou à défaut, à nous renvoyer le formulaire joint dans cette édition du Flash Accueil **pour le 6 octobre au plus tard**.

A SUIVRE...

Les résultats de l'état des lieux devraient être présentés au CA de l'ONE en avril 2015.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancement de cette réforme dans les prochaines éditions du Flash Accueil.

Marie-Paule BERHIN
Directrice générale adjointe



³ Voir chapitre suivant sur la « Méthodologie des groupes de travail »

⁴ Pour en savoir plus : www.one.be

⁵ Extrait de « La Méthode d'analyse en groupe » Luc Van Campenhoudt, Jean-Michel Chaumont, Abraham Franssen - Collection: Psycho Sup, Dunod - 2013